



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Le maire au CST central, un petit tour et puis s'en va !

Après avoir écouté les interventions des syndicats, E. Grégoire a apporté quelques réponses partielles et souvent des refus puis a rapidement quitté le CST !

Malgré son engagement à recevoir chaque syndicat une fois par an, sa présence ressemble plus à une opération de communication qu'à une rupture avec la mandature précédente.

« La Ville a déjà fait beaucoup » Promotions, égalité femmes-hommes, IFSE

Le maire a indiqué que la Ville avait déjà financé de nombreuses mesures décidées par les gouvernements, subissait la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales et avait « **déjà fait beaucoup** ».

Il a indiqué qu'il n'y aurait pas de ratios promus promouvables à 100% pour les années 2027-2029, puis C. Rolland, l'adjointe en charge des personnels, a précisé après son départ qu'il parlait de la catégorie A.

Les ratios à 100% seront donc maintenus pour la catégorie C et B...mais il faudra se battre pour la catégorie A !

E. Grégoire a indiqué être prêt à **faire plus sur l'égalité salariale femmes/hommes**. Cela répond à une demande de notre syndicat, notamment pour les métiers féminisés de catégorie C, totalement oubliés par le récent protocole. A suivre...

Notre syndicat a rappelé **l'urgence d'augmenter les rémunérations** dans un contexte de baisse continue du pouvoir d'achat des agent.es de la Ville depuis des années et de manque « d'attractivité » (4 000 postes budgétés non pourvus !). La collectivité la plus riche de France a des moyens et des leviers (IFSE, RPP, nombre de promotions de C en B et de B en A...).

Droit au logement, un premier engagement

Pour le maire, le logement est une priorité absolue : aucun agent ne doit dormir dans sa voiture. Il faut remonter les situations tout de suite. Il n'y aura pas forcément de logement social, mais l'engagement d'un **hébergement d'urgence**. Une 1ère avancée, fruit de nos mobilisations, qui doit se traduire dans les faits. Mais nous attendons beaucoup plus !

Élections professionnelles, Grégoire persiste

En dépit de la demande quasi unanime des syndicats, le maire indique qu'il n'y aura **pas de retour au vote à l'urne**. Le vote électronique est maintenu alors qu'il accentue l'abstention et est facteur d'inégalité entre les personnels ayant, ou pas, une utilisation régulière des outils informatiques et de la messagerie Ville. Le maire s'engage simplement « à mettre les moyens pour bien accompagner les agent.es sur le plan du numérique ».

Déménagement de la DRH (rue Lobau), décision maintenue

Contre l'avis de syndicats et en l'absence de réelle concertation, le maire confirme le **déménagement dans le 13^e**, « parce que le projet est très avancé et avec l'objectif de création de logements ». Il indique qu'il faudra accompagner les agent.es et mentionne la possibilité de passage à 3 jours de télétravail pour prendre en compte l'augmentation du temps de transport si elle existe.

Périscolaire, aucuns moyens immédiats pour renforcer les équipes et mettre fin à la précarité illégale

Il n'y aura **aucune mesure d'urgence malgré le contexte insoutenable** pour les personnels du périscolaire. Le maire reconnaît que des suspensions qui peuvent être parfois injustes mais « la sécurité des enfants prime sur tout ».

Le maire n'envisage pas de contractualiser tous les faux vacataires sur postes permanents (la Ville resterait donc hors-la-loi), ne souhaite pas la mise en œuvre d'un.e agent.e dédié au change des enfants en maternelle (malgré son engagement sur la question dans un tract de campagne...qu'il n'aurait pas lu !), ne prend **aucune mesure immédiate pour renforcer les équipes d'animation et augmenter les rémunérations**.

Bref, il ne prend absolument pas conscience de l'urgence ! **Il faudra continuer la lutte !**

Il va falloir se mobiliser !

Le maire n'a annoncé **aucune mesure immédiate sur les rémunérations ou les effectifs**, n'a pas eu un mot sur les conditions et la santé des agent.es au travail, les œuvres sociales...

Sans mobilisation des personnels, il n'y aura que quelques moyens supplémentaires mais totalement insuffisants pour le périscolaire (et bien entendu pour renforcer la police municipale).

Pour le reste cela risque d'être des restrictions budgétaires pour tous.tes !

Mobilisons-nous !